

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 30 juin 2026

Le 30 juin 2026, à 20 heures 30, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué le 24 juin 2026, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes Val 81, sous la présidence de Madame VIGROUX Myriam, Présidente.

Membres présents :

M. VIGROUX Didier, Mme GAUSSERAND Dominique, Mme VIGROUX Myriam, M. GAVALDA Guy, Mme BAYSSE Nicole, M. MIOT Bernard, M. ALMAYRAC Jean-Jacques, M. ASSIÉ Jérémy, Mme FABRE Delphine, M. PUEL Sébastien, M. ALBAR Eric, M. COUGOUREUX Rolland, Mme DELPERIE Laurence, M. ARMAND Franck, Mme GOMEZ Ghislaine, Mme GUIBELIN Aude, Mme CHAZOTTES Fabienne, M. ROUDIER Didier, M. LAGALY Jean-Philippe, M. SOULAGES Jérôme, M. MÉLÉSI Olivier, Mme MARIETTA Clémence, M. PYRONNET Jean Marie, M. CRAYSSAC Claude, Mme FRÉDÉRIC Sophia, Mme CLOUP Valérie, M. FARENC Théo, Mme PELLESCI Emmanuelle, Mme FRAYSSINET Emilie.

Membres représentés :

Mme GRANDET Manon (pouvoir à M. LAGALY Jean-Philippe), M. HEINISCH-FOUQUES Patrice (pouvoir à M. CRAYSSAC Claude).

Membres excusés :

M. NÈGRE Daniel, M. LEBAS Brice, Mme BARBANCE Ghislaine.

Secrétaire de séance :

Mme CLOUP Valérie.

DELIBERATION N° 2026/40

Avenant n° 1

**à la convention de délégation d'actions, de moyens et d'objectifs
à l'Office de Tourisme « Vallée du Tarn et Monts de l'Albigeois »**

Membres en exercice	34
Quorum	18
Membres présents	29
Membres représentés	2
Membres avec voix délibérative	31

Madame la Présidente expose à l'assemblée que lors de la dernière séance du Conseil communautaire, il a été décidé d'adopter de nouveaux statuts pour l'Office de Tourisme associatif « Vallée du Tarn et Monts de l'Albigeois ».

Les nouveaux statuts tiennent compte de la dissolution du Syndicat d'Aménagement de la Vallée du Tarn (SIAVT) au 31 décembre 2025 et fixent désormais la répartition des membres de droit représentant les collectivités publiques au sein de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration de l'Office de Tourisme, comme suit :

- Assemblée générale :
 - . Communauté de Communes Val 81 : 7 élus,
 - . Communauté des Monts d'Alban et du Villefranchois : 7 élus ;
- Conseil d'administration :
 - . Communauté de Communes Val 81 : 3 élus,
 - . Communauté de Communes des Monts d'Alban et du Villefranchois : 3 élus.

Suite à cette modification statutaire, il convient d'actualiser la convention de délégation d'actions, de moyens et d'objectifs à l'Office de Tourisme conclue le 7 octobre 2024 et de signer par conséquent un avenant n° 1 à ladite convention.

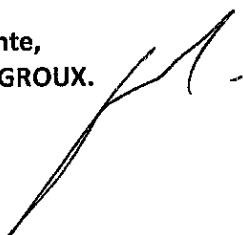
Madame la Présidente présente le projet d'avenant.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- Approuve l'avenant n° 1 à la convention de délégation d'actions, de moyens et d'objectifs à l'Office de Tourisme « Vallée du Tarn et Monts de l'Albigeois » conclue le 7 octobre 2024 ;
- Autorise Madame la Présidente à signer cet avenant.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La Présidente,
Myriam VIGROUX.



La Secrétaire de séance,
Valérie CLOUP.



Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le 06/07/2026
ID : 081-248100497-20260630-2026DEL40-DE